

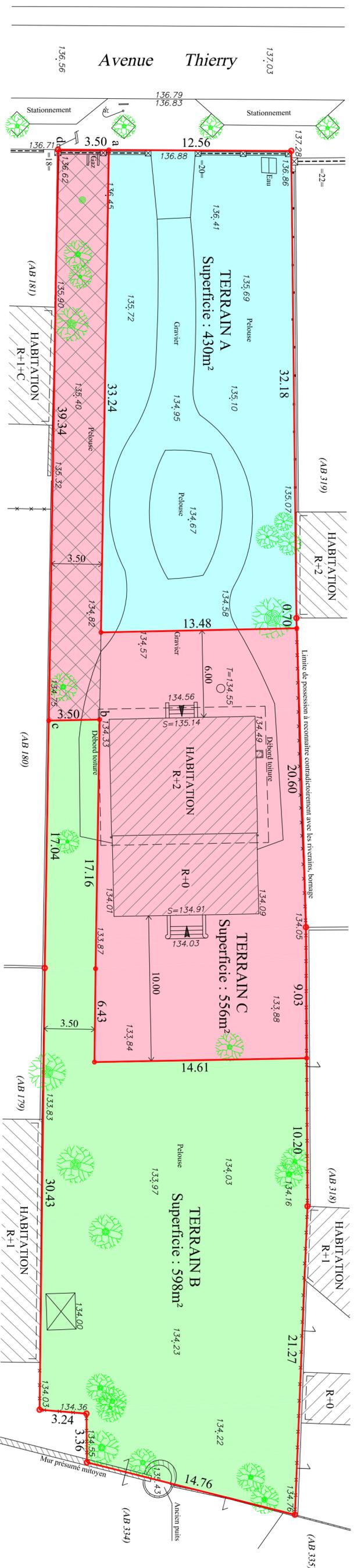
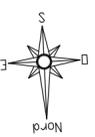
# VILLE D'AVRAY

92410

Propriété sise 20, avenue Thierry  
cadastrée section AB n°313  
(Contenance cadastrale : 15a44ca)

## PLAN DE DIVISION PARCELLAIRE

Superficie mesurée : 1584m<sup>2</sup>  
(Dans les limites apparentes de possession)



Nota : 134.95 : Le nivellement est rattaché au N.C.F.E. système normal, Rattachement C.P.S

Les dimensions et superficie de la propriété ne résultent pas d'un bornage et application du plan cadastral. Les signes apparents de possession à la date du levé Elles seront définitives qu'après bornage contradictoire avec les riverains, et confirmation par les services compétents de l'Intérieur côté Domaine Public.



Sur terrain C, fonds servant, servitudes de passage piétons, véhicules et tous réseaux au profit du terrain B, fonds dominant.  
Superficie : 138m<sup>2</sup>

Echelle : 1/200

D : 26352 YD 02-2014 F-W:26352 pm  
E-mail : matthias.kulker@celnied-kulker.com



1718, Avenue La Colombe - 52100 VILHON  
Tél: 03 24 39 14 74 - Fax: 03 24 39 02 02 - [matthias@celnied-kulker.com](mailto:matthias@celnied-kulker.com)

Date	Déclaration
13 Février 2014	Déclaration parcellaire
11 Mars 2014	Déclaration préalable

